



RAPPORT D'ACTIVITE

2015

Préambule

L'année 2014 a vu l'équipe se stabiliser après le recrutement de l'Assistante Sociale dont c'est la 1^{ère} année pleine de fonction.

Le remplacement du congé maternité d'une infirmière a été l'occasion de solliciter une professionnelle qui avait déjà travaillé dans notre établissement, ce qui a permis d'optimiser cette période transitoire, en prenant soin des personnes accueillies.

La convention de mise à disposition de personnel et de moyens entre le Centre Hospitalier de Tourcoing et notre Association a permis d'actualiser les changements survenus depuis l'origine et de clarifier des points techniques et logistiques.

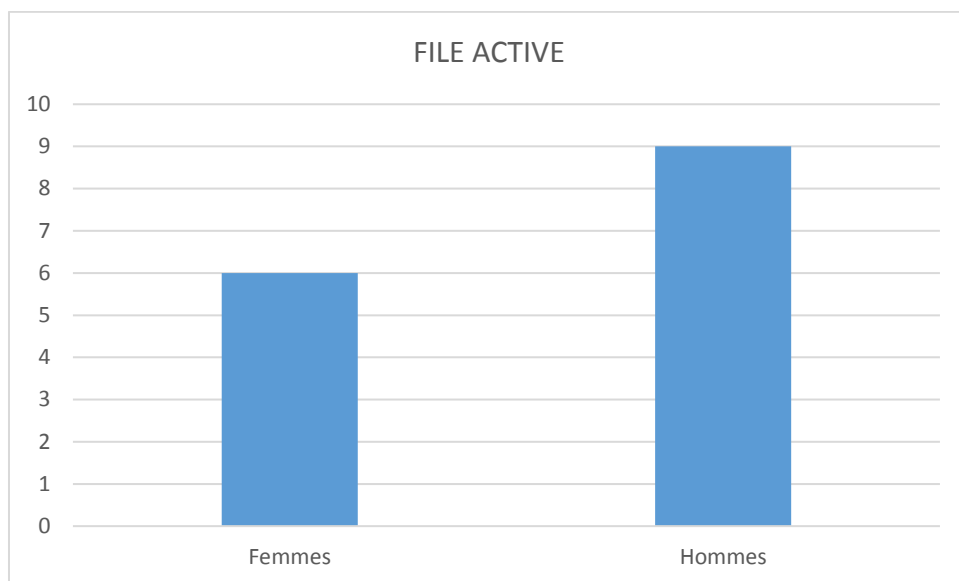
La présence du directeur Général du Centre Hospitalier, Mr Didier NONQUE, lors de l'Assemblée Générale, atteste de l'intérêt porté par celui-ci à l'activité de notre Association, et de sa reconnaissance des efforts de clarification et de transparence dans la gestion administrative et financière voulue par Mr François GOUYER, le Président.

Concernant l'organisation des ACT Théraparts, de nombreux chantiers ont été entrepris, au propre comme au figuré :

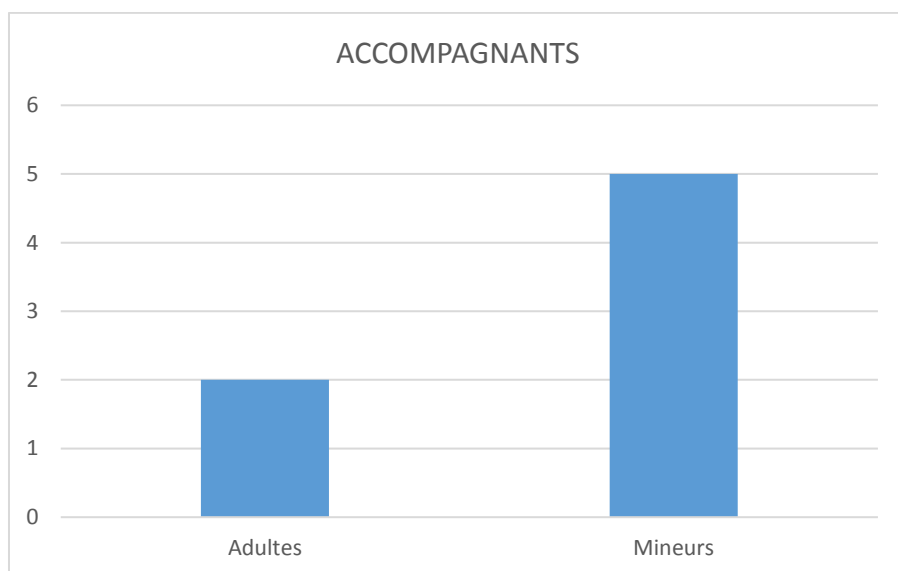
- Refonte et mise en conformité d'outils de la Loi 2002-2 (règlement de fonctionnement, livret d'accueil, contrat de séjour).
- Validation et pérennisation de la nouvelle procédure d'admission, expérimentée en 2014.
- Pérennisation de la mise en place d'un système de caution proportionnel aux ressources pour l'ensemble des résidents.
- Systématisation de la présence du cadre aux moments-clés de la prise en charge (admission, état des lieux, bilan du 1^{er} mois, synthèse, clôture du séjour, entretiens de recadrage).
- Remise en état de logements et remise à jour des inventaires.
- Lancement des travaux de réfection des locaux, incluant la création d'un WC PMR et d'une cuisine thérapeutique.

En 2014 nous avons initié avec nos collègues de la Région Nord Pas de Calais des rencontres inter-ACT, dans la suite de celles organisées par la FNH-VIH. Cette année nous n'avons pas réussi à organiser de nouvelles rencontres. Par contre nous avons participé et cofinancé une journée de formation sur l'interculturalité organisée par la RIFEN avec nos collègues de l'ADIS de Dunkerque ainsi qu'une formation à la bientraitance animée par FORMASSAD avec nos collègues d'APPARTE de Lille.

LA FILE ACTIVE : elle comprend les personnes ayant résidé dans la structure dans l'année, plus les personnes sorties dans l'année.



Au total, **15 personnes (6 femmes et 9 hommes)**, dont 3 nouveaux résidents et 4 sortants dans l'année (SA).

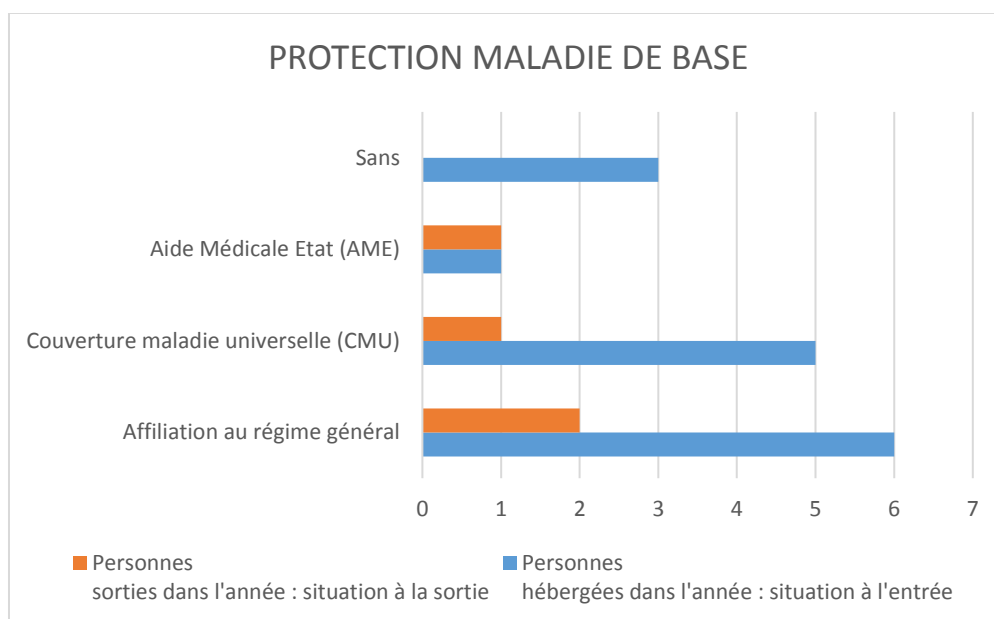
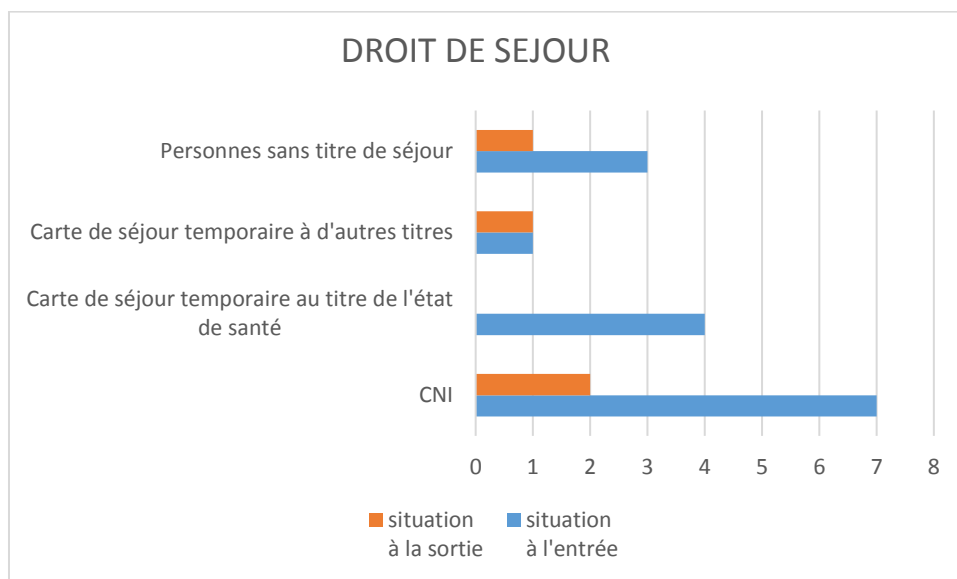


Au total, **7 accompagnants, dont 5 mineurs.**

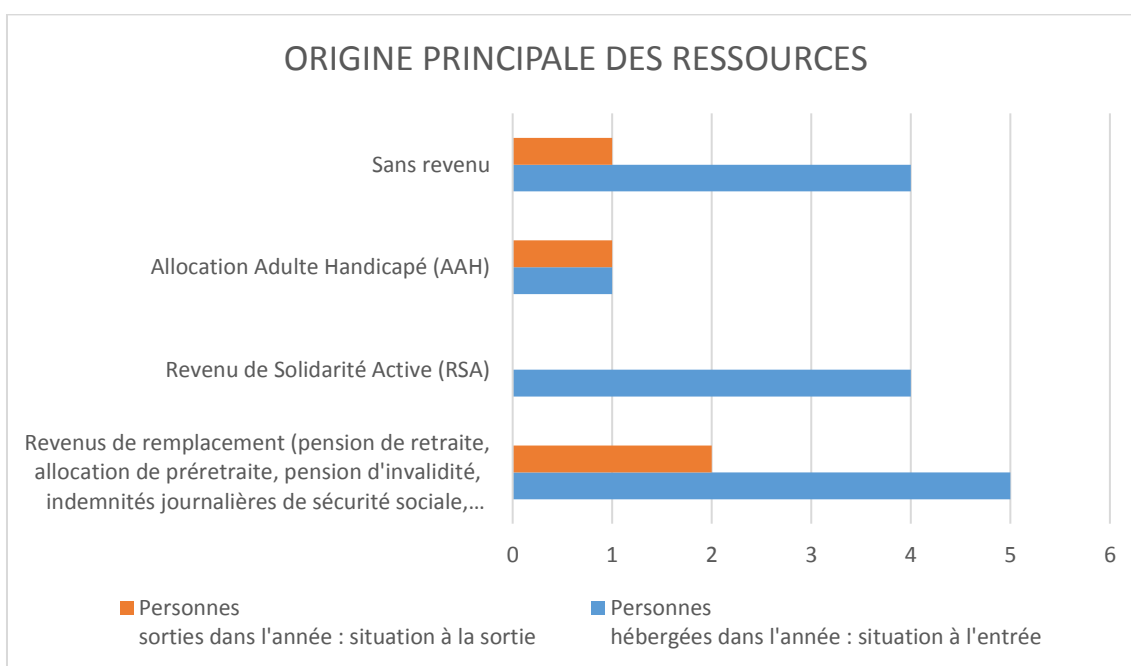
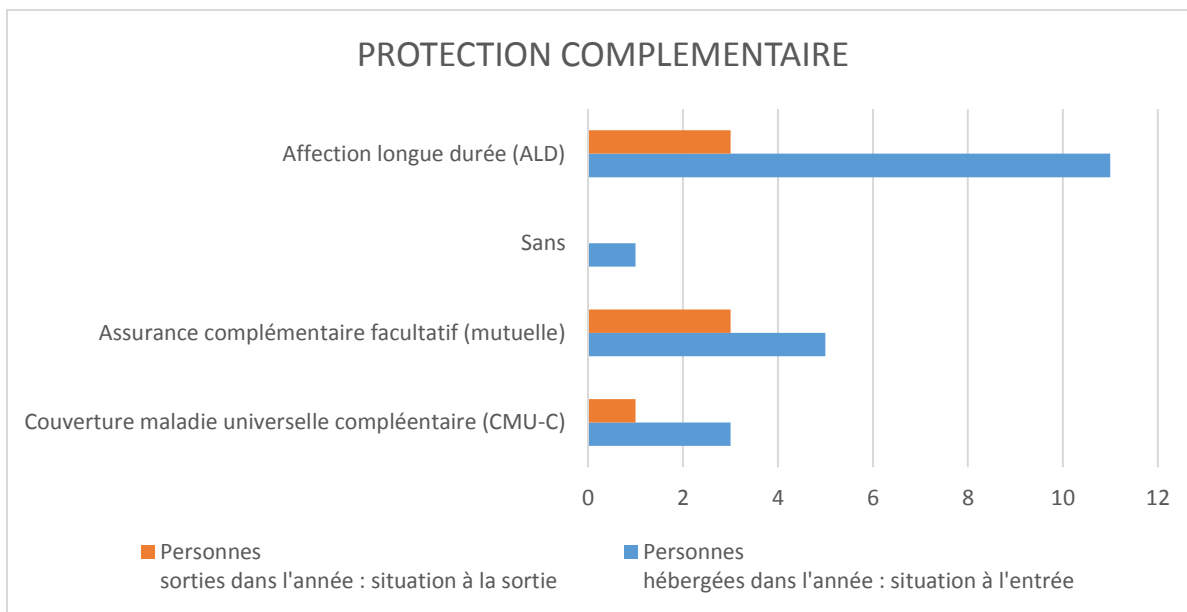
Commentaires : cette année se caractérise par une stabilité plus marquée des effectifs. Il y a moitié moins de mouvements que l'an dernier (7 au lieu de 14, nouveaux entrants et sortants confondus). Cela s'explique par le temps nécessaire de stabilisation des prises en charge débutées en 2014. La proportion femmes/hommes évolue, il reste à vérifier si cette tendance se confirme en 2016. Le nombre d'accompagnants baisse, dû au départ de familles avec enfants.

LES PRESTATIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT

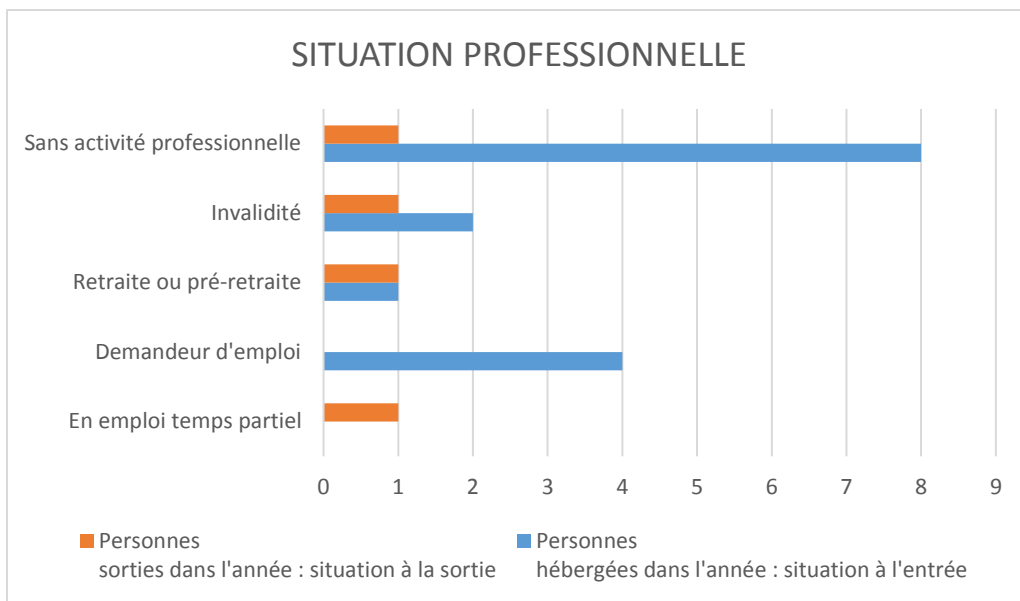
Situation des personnes à l'entrée et à la sortie



Commentaires : par rapport à 2014, il y a à l'entrée moins de personnes affiliées au régime général, un peu plus à la CMU et moins à l'AME. Le nombre de personnes sans aucune protection est à la hausse, ce qui conforte le bien-fondé du dispositif ACT pour les personnes en situation de précarité.



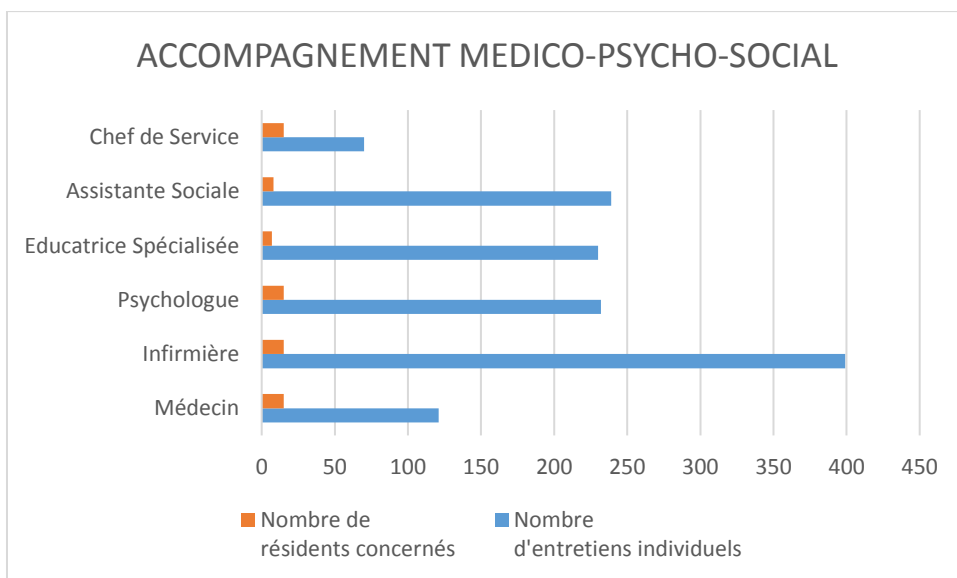
Commentaires : là aussi les indicateurs de précarité deviennent des constantes de la situation du public accueilli en ACT. L'accueil des personnes sans ressources reste problématique, puisque non prévu dans notre financement. L'Association se donne les moyens de soutenir en moyenne 2 personnes par an sans ressources, notamment sous la forme de chèques de service.



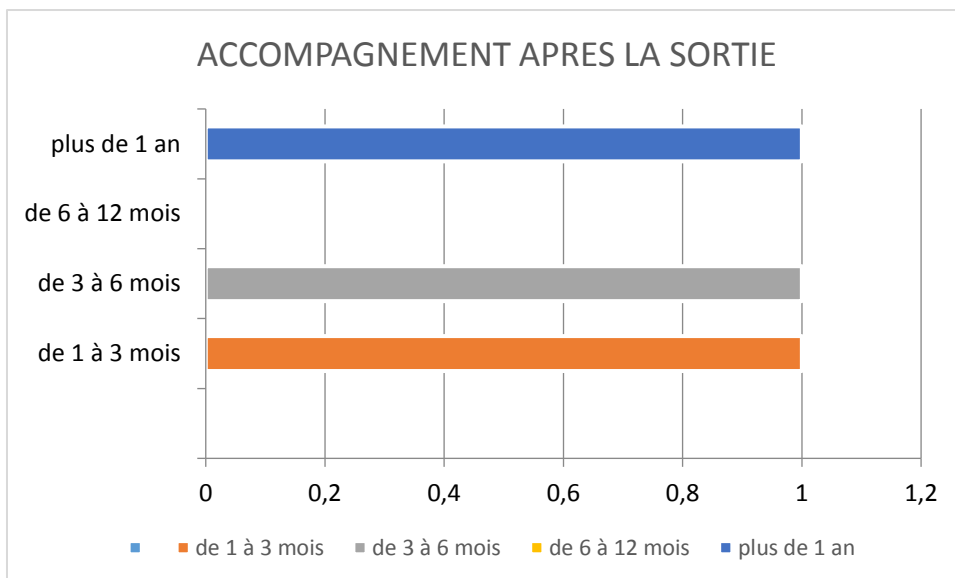
Commentaires : pas de réelle nouveauté cette année, peu de résidents accèdent à l'emploi. Le gros du travail d'accompagnement social consiste à l'accès aux droits, afin de permettre à chacun d'avoir un jour les moyens d'être autonome avec des ressources qui restent malgré tout insuffisantes pour une vraie qualité de vie.

LES ACTIVITES REALISEES

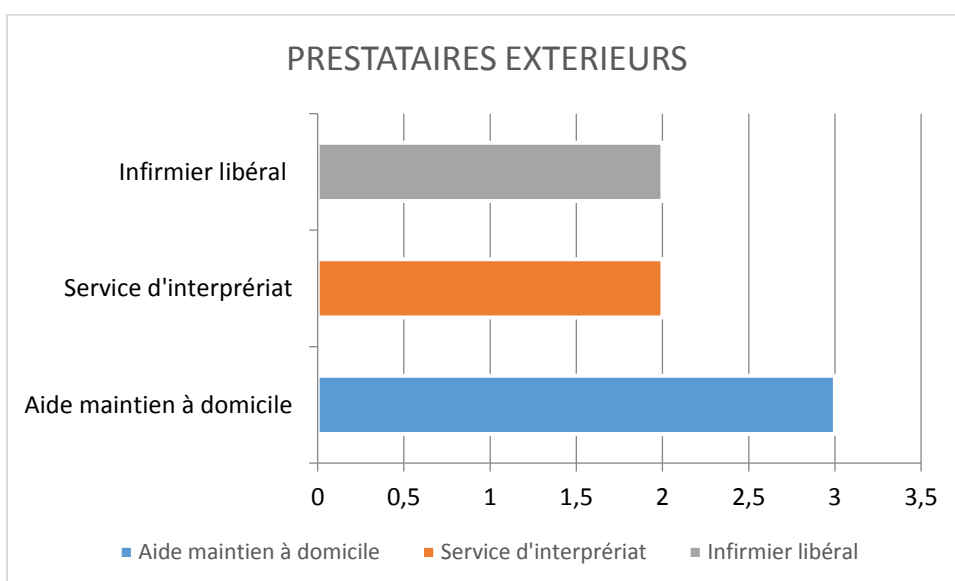
15 entretiens de pré-admission ont été réalisés dans l'année.



Commentaires : le nombre d'entretiens individuels (1291 au total) et le nombre d'accompagnements (133) ont augmenté de manière significative par rapport à 2014. D'autre part, de nouvelles propositions d'activité ont vu le jour, se traduisant par une forte augmentation (54 au total). La stabilisation de l'équipe et le travail mené sur l'actualisation des outils de base portent leurs fruits : cela se traduit par l'optimisation des compétences individuelles des professionnels de l'équipe.



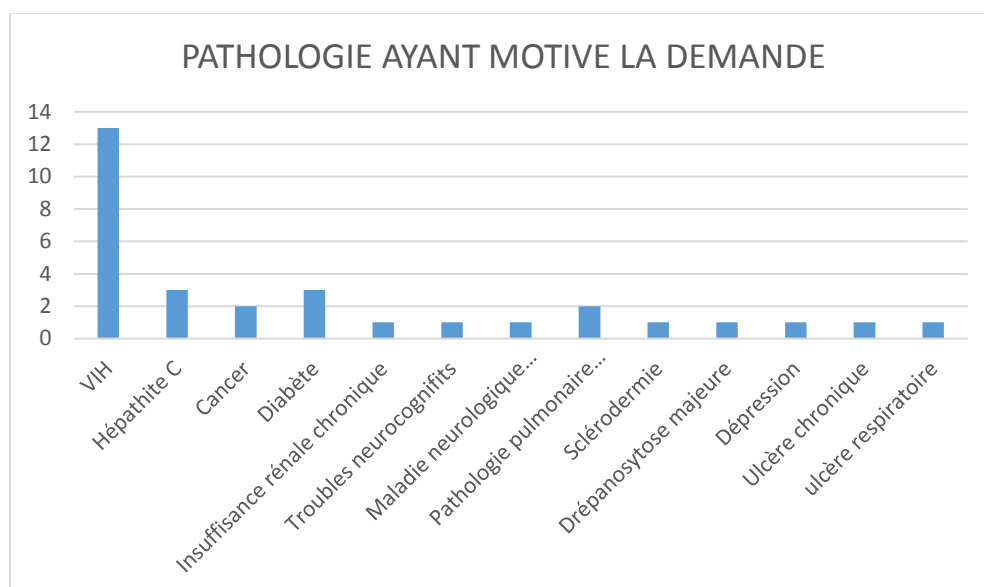
Commentaires : pour les personnes sorties des ACT il existe un **service de suite** pour une durée de 6 mois minimum. En 2015, **3 d'entre elles** ont bénéficié de ce suivi, **1 pour une durée de 1 à 3 mois, 1 pour une durée de 3 à 6 mois et 1 de plus d'un an.**



Commentaires : **3 personnes** ont bénéficié d'une aide au maintien à domicile, **2** des services d'une interprète et **2** de l'intervention d'un infirmier libéral.

CANDIDATURE, ADMISSIONS ET REFUS D'ADMISSION

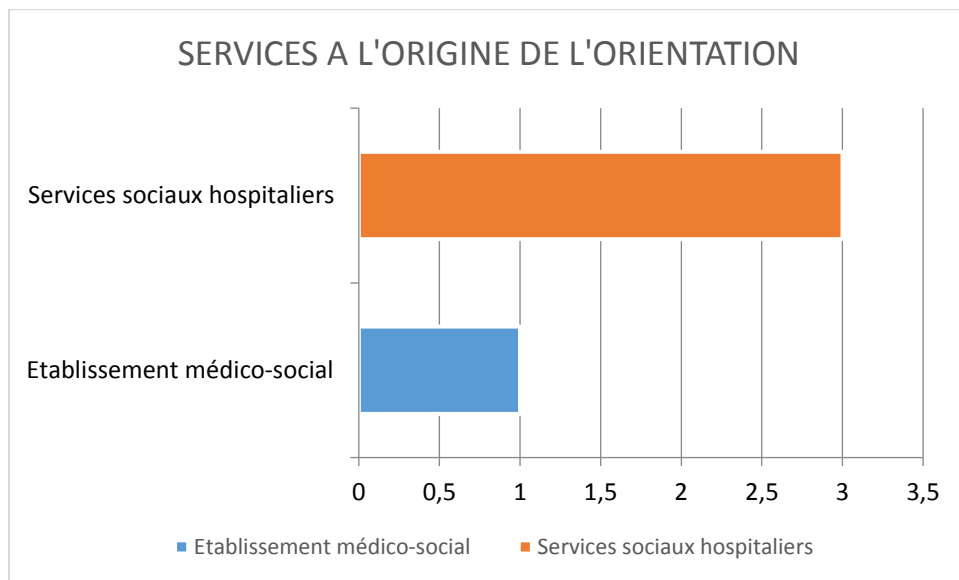
Le nombre de candidatures reçues dans l'année est de **31 personnes**. C'est un chiffre stable mais qui reste tout juste suffisant pour alimenter une liste d'attente. Une réflexion est en cours pour améliorer la connaissance du dispositif ACT par l'ensemble de nos partenaires potentiels.



Commentaires : 42 % de personnes atteintes du VIH : cette pathologie reste la première, confirmant si besoin que la maladie existe encore et qu'elle est loin d'être éradiquée. Par contre, l'ouverture aux autres pathologies s'installe progressivement dans les esprits des partenaires à l'origine des orientations en ACT. Parmi les candidatures reçues dans l'année, 14 étaient atteintes de plusieurs pathologies et 11 présentaient des conduites addictives.

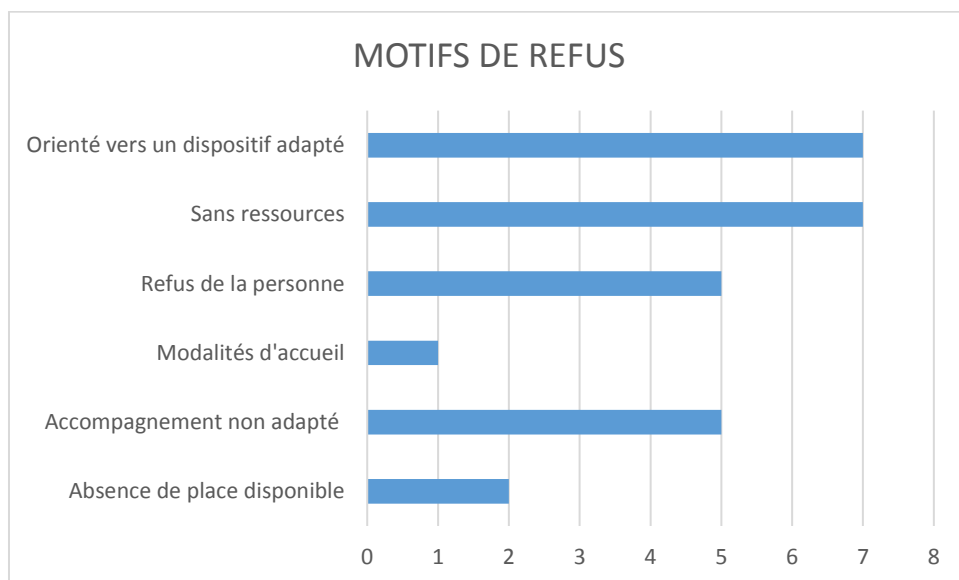
ADMISSIONS DANS L'ANNEE

4 personnes ont été admises dans l'année : **3** par des services sociaux hospitaliers, **1** par un établissement médico-social.



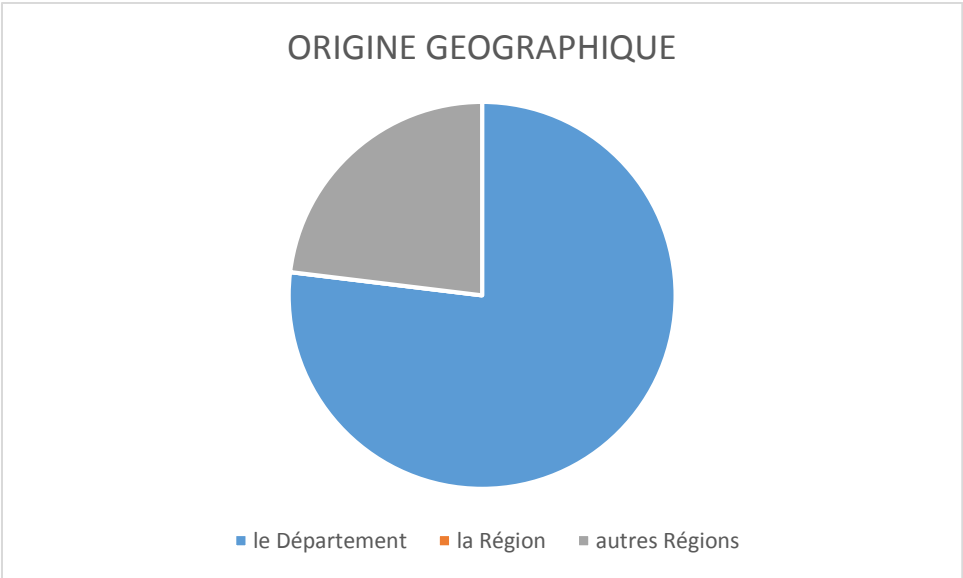
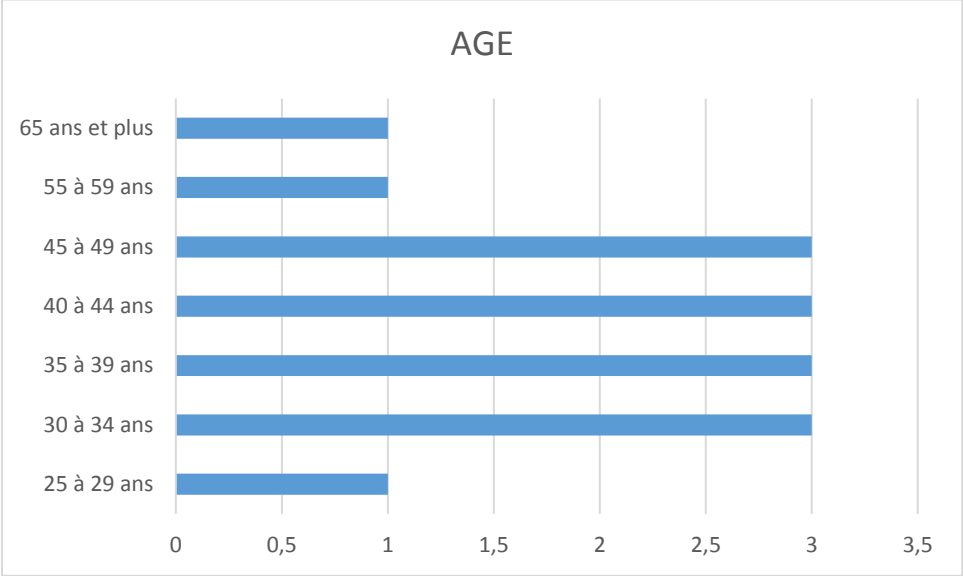
REFUS D'ADMISSION DANS L'ANNEE

27 candidatures ont été refusées dans l'année

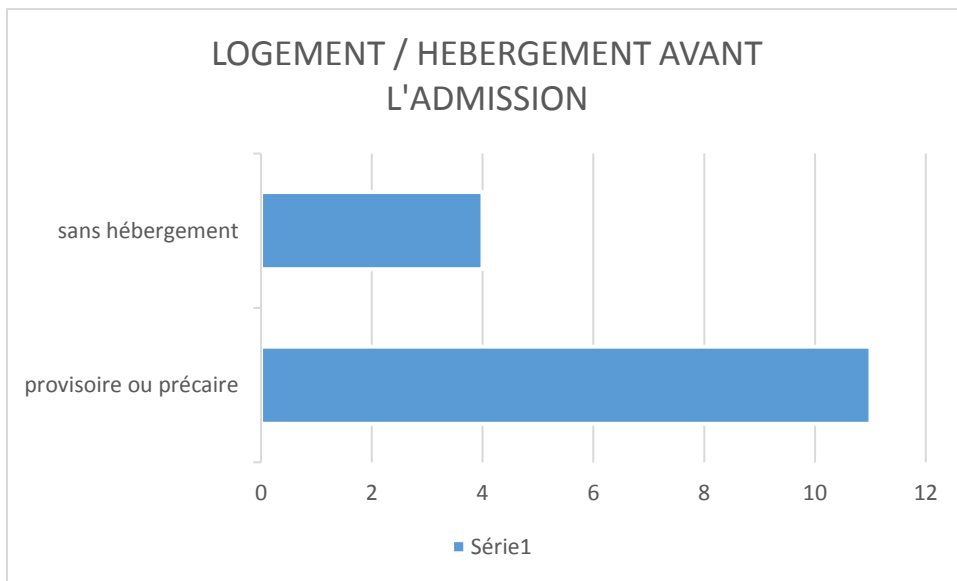


Commentaires : l'item "accompagnement non adapté" recouvre les personnes atteintes d'un handicap ou de troubles neurocognitifs incompatibles avec l'autonomie requise pour un ACT ; celui "refus de la personne" représentent les dossiers sans suite, soit par abandon de la demande soit par un accueil dans un autre établissement. [L'orientation vers] un dispositif adapté concerne un CSAPA, un logement indépendant ou un accueil sortants de prison.

PROFIL DE LA FILE ACTIVE



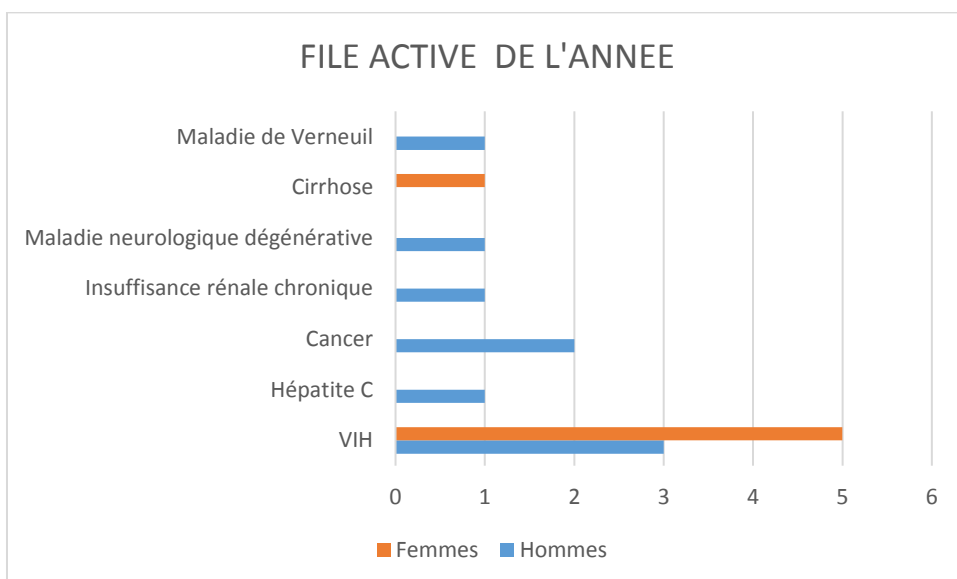
10 personnes sont originaires du département du Nord, 5 d'autres régions de France.

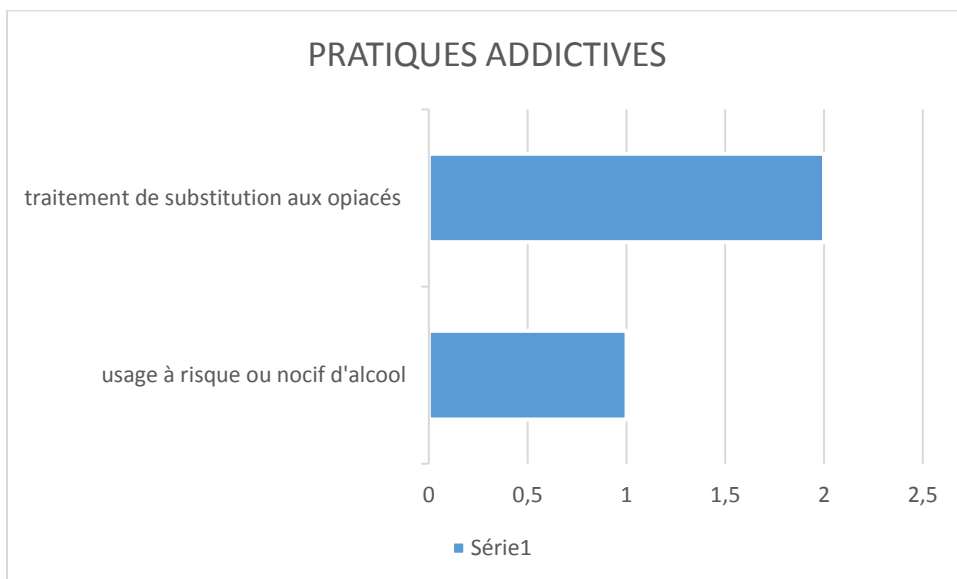
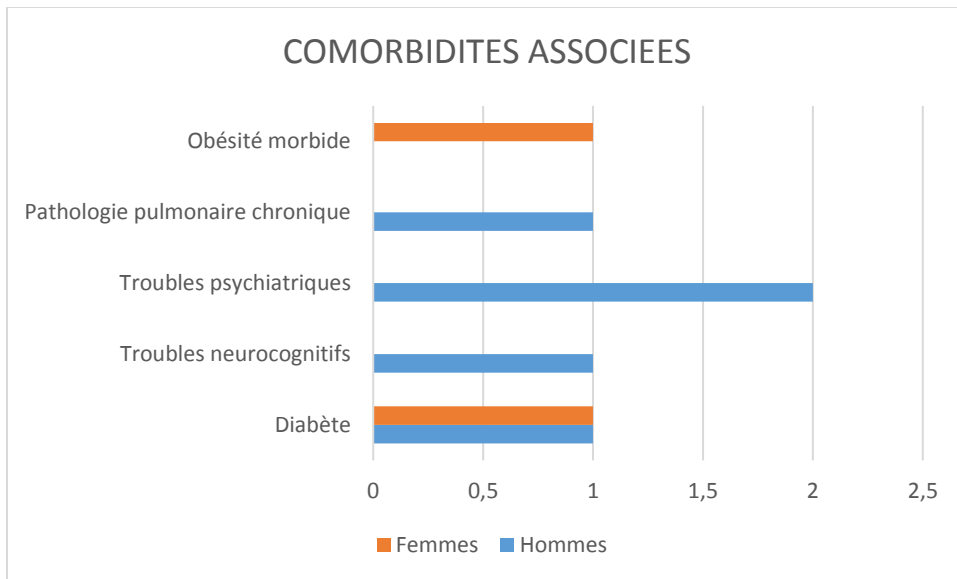


11 personnes étaient dans un logement provisoire (chez des proches, en hôtel, en hospitalisation, en hébergement d'urgence... et 4 sans hébergement.

Commentaires : la tranche d'âge des résidents est large, de 25 à 65 ans, avec une majorité entre 30 et 49 ans. Nous accueillons toujours une majorité de personnes de la région et la précarité de la situation des personnes avant l'admission ne fait que se confirmer.

Profil en fonction des pathologies ayant justifié l'admission

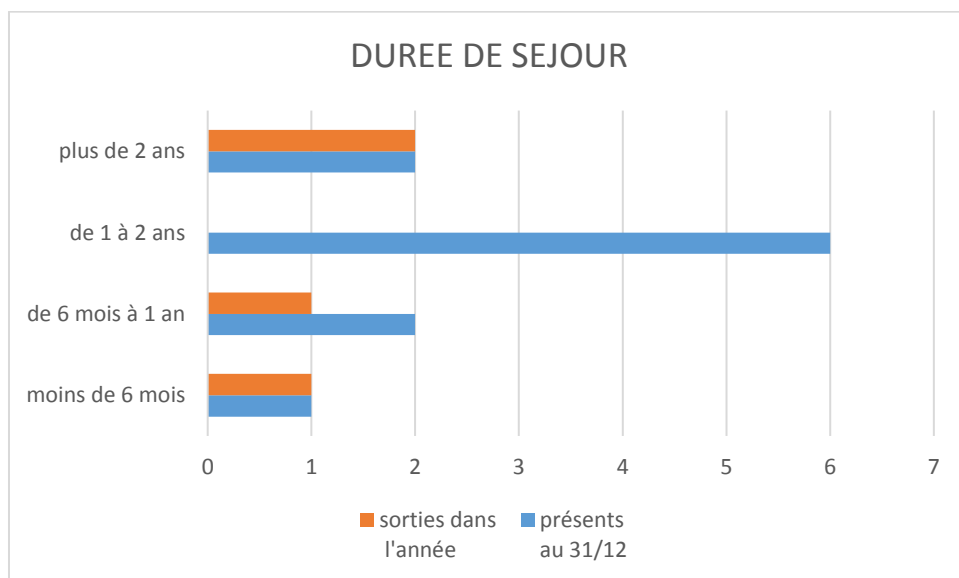
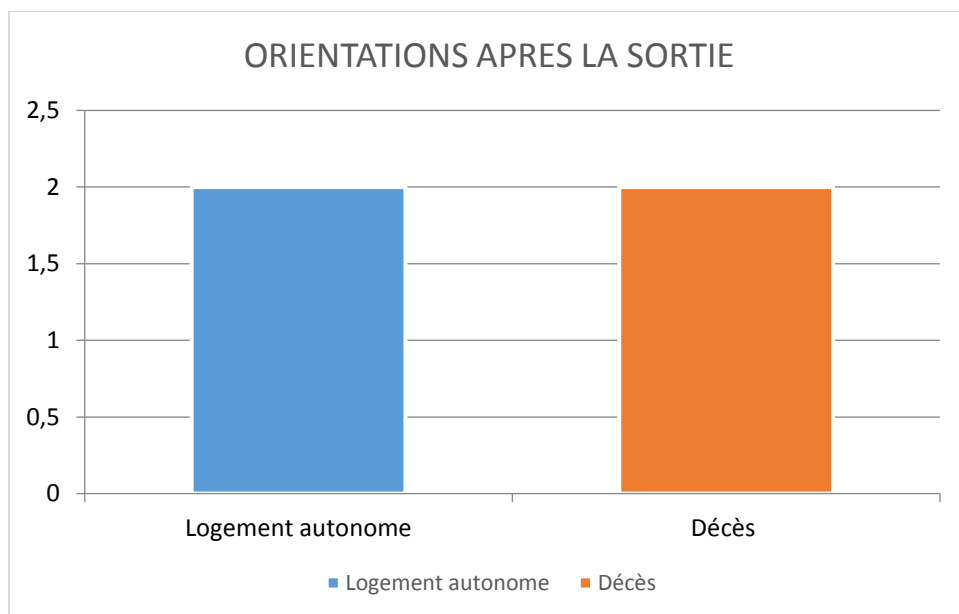




Commentaires : la proportion de personnes atteintes du VIH est en baisse (53 % au lieu de 70 % en 2014), et les autres pathologies ne cessent d’augmenter, tant en nombre qu’en variété. Il en est de même pour les comorbidités associées, avec en particulier davantage de troubles neurocognitifs et psychiatriques, auxquels nous sommes de plus en plus confrontés. Une des raisons tient aux conséquences des conduites addictives sur l’état de santé. A ce sujet nous avons accueilli 2 personnes en traitement de substitution et une personne concernée par l’usage nocif d’alcool.

LES SORTIES

4 personnes sont sorties dans l'année. 2 pour un accès à un logement indépendant, 2 suite à un décès.



La durée moyenne de séjour des personnes sorties dans l'année est de 607 jours. . Elle confirme le fait que les prises en charge en ACT sont longues de par la complexité des problématiques associées, et du temps nécessaire pour préparer au mieux les résidents à vivre de façon autonome, en ayant acquis les bases nécessaires.

Le taux d'occupation est de 98.30 %

PERSPECTIVES

Nous sommes convaincus de la pertinence de l'outil ACT, et de sa capacité à répondre à des situations de vie marquées de plus en plus par les précarités de toutes sortes : de santé en premier lieu, incluant la santé mentale et psychologique ; sociale, telle que le parfois difficile accès aux droits ; affective, causée en partie par des ruptures familiales et un isolement extrême ; financière, liée à la banalisation des minimas sociaux comme seuls moyens de subsistance.

La prise en charge que nous offrons à des publics d'une grande vulnérabilité fait ses preuves au quotidien : nous voyons des personnes retrouver leur dignité et leur capacité à avoir des projets ; nous les voyons "se redresser", être davantage en capacité d'avoir des désirs, de reconstruire progressivement un environnement plus favorable à tous points de vue ; nous les voyons parfois disparaître prématurément, nous rappelant que malgré tous les efforts entrepris, la maladie est parfois la plus forte.

Pour toutes ces raisons, il est important de permettre aux professionnels de continuer à se former, afin d'être en mesure de répondre au mieux à des prises en charge qui montent en complexité à plusieurs niveaux.

Il est important aussi de leur donner les moyens de prendre du recul avec la pratique professionnelle, et la remise en route de la supervision d'équipe en est une bonne illustration.

Il nous reste à mettre à jour notre site internet et la plaquette du service et c'est un objectif de l'année 2016, qui doit nous permettre de nous faire mieux connaître auprès des partenaires.

Cette année sera aussi celle de l'évaluation interne, outil incontournable pour améliorer la qualité de nos prestations auprès des résidents.

L'Association Stop Sida continue à soutenir les personnes sans ressources dans la mesure de ses moyens et fait le maximum pour inscrire cette aide dans la durée.

Nous avons un projet de bail glissant avec un de nos partenaires pour une famille qui est en fin de séjour et qui nous semble prête à vivre de façon autonome dans son logement.

Et enfin nous gardons comme objectif de développer le nombre de logements aménagés PMR, en étant conscients que cela va forcément prendre du temps, tributaires que nous sommes des disponibilités existantes dans le parc du logement social.

Bruno DEGRELLE

Chef de service ACT Théraparts

Avril 2016